



# NEUTRALISATION DE DRAINAGE ENTERRÉ

## LA BLANCHETAIS Restauration d'un cours d'eau et de sa zone humide à l'interface zone urbaine et zone cultivée

ORGÈRES (35) | BRETAGNE

### FICHE D'IDENTITÉ

Type de milieu	Prairie humide
Début des travaux	Juillet 2014
Linéaire	320 ml
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone humide de bas fond en tête de bassin versant
Cadre des travaux	Initiative du Syndicat du bassin versant de la Seiche (SBV*)
Maître d'ouvrage	SBV
Maître d'œuvre	SBV
Propriétaire	Commune d'Orgères
Gestionnaire	SBV
Réalisation	Nature et Paysage (Bédée)

\* Intégré aujourd'hui à Eaux et Vilaine - Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine.

### Objectifs

- Restaurer la morphologie du cours d'eau
- Rétablir des connexions entre le cours d'eau et les zones humides associées
- Améliorer la qualité de l'eau

### Contexte

Situé au sud d'Orgères dans le département d'Ille-et-Vilaine, le site en bordure de la ville est traversé par le ruisseau de la Blanchetais.

Sur 300 mètres de linéaire, cette portion du ruisseau a subi dans les années 80 des travaux de rectification et de recalibrage, le but étant de linéariser son tracé et de drainer la parcelle agricole adjacente. Des drains enterrés sont directement connectés au cours d'eau. De plus, 300 mètres de haies ont été supprimées sur la rive gauche, et le ruisseau rectifié se



### Enjeux



situe à 20 mètres des habitations les plus proches. Le lit mineur est très pauvre en habitats et surdimensionné (largeur et profondeur trop importantes). En conséquence, le cours d'eau ne peut pas déborder dans son lit majeur et cela entraîne l'érosion des berges. Enfin, cette portion présente des valeurs en phosphore réactif soluble et en carbone organique dissous plus élevées ainsi qu'un taux d'oxygène dissous plus faible que sur la partie boisée amont du cours d'eau.

Le Syndicat du bassin versant de la Seiche (SBV) a souhaité remettre le ruisseau dans son ancien lit afin qu'il retrouve ses caractéristiques naturelles. La commune d'Orgères, propriétaire de la parcelle, y a aménagé un espace de promenade. Le projet compte parmi ses partenaires techniques l'OFB et la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine.

### Travaux

#### 1 Restauration morphologique du cours d'eau

**Objectif :** Restaurer la morphologie naturelle du cours d'eau et le reconnecter aux zones humides.

**Mise en œuvre :**

- Deux buses présentes sur l'ancien cours d'eau sont retirées.
- Remise du cours d'eau dans son talweg sur 300 mètres de linéaire à l'aide d'une pelleteuse de 12 tonnes et d'un dumper. La différence d'altitude entre l'ancien et le nouveau lit (cote du terrain naturel) est d'environ 1 m.
- Reméandrage du nouveau lit, avec un linéaire accru de 26 % et un coefficient de sinuosité passant de 1 (rectiligne) à 1,17 (sinueux). Sur la partie médiane et aval, la forme des méandres est plus marquée (en « fer à cheval ») afin de diversifier les habitats et les écoulements.
- Comblement de l'ancien lit avec de la terre végétale en partie issue des travaux.

## 2 Neutralisation du drainage et création de zones tampons

Objectif : Améliorer la qualité d'eau et conserver le drainage de la parcelle agricole amont.

Mise en œuvre :

- Trois zones tampons, d'une surface cumulée de 150 m<sup>2</sup>, ont été creusées.
- Un collecteur de drains agricoles, qui était directement connecté au cours d'eau, a été prolongé par une gaine PVC de 80 mm non perforée sur 125 m le long de la parcelle. Un fossé a été creusé sur 40 m, de la sortie du drain jusqu'aux zones tampons.
- Les fossés agricoles ont été prolongés jusqu'aux zones tampons.

## 3 Plantation d'une ripisylve

Objectif : Diversifier les habitats des berges et tamponner les écoulements/flux en provenance de la parcelle agricole.

Mise en œuvre :

- Une ripisylve (aulnes, chênes pédonculés, frênes) a été plantée en 2015 sur les deux berges du cours d'eau. Les aulnes sont dominants sur le site actuellement.

## 4 Apport granulométrique et suppression d'ouvrages infranchissables

Objectif : Diversifier les habitats et améliorer la continuité écologique.

Mise en œuvre :

- Apport de 50 tonnes de granulats constitués de 2/5 de 6 -16 mm, 2/5 de 16-31 mm et 1/5 de 40-80 mm.
- Suppression d'ouvrages infranchissables :
  - Une rampe en enrochements a été créée sous le pont d'une route communale qui présentait une chute d'eau de 50 cm, infranchissable pour la plupart des poissons.
  - Un seuil à bastaings qui détournait les écoulements vers un plan d'eau a été supprimé.
  - Trois seuils en pierres ont également été supprimés.



### Suivi

Les suivis ont été réalisés par la délégation régionale Bretagne de l'OFB.

Pêche électrique (2014, 2015, 2017, 2022) ; Diagnostic hydro-morphologique (2014, 2015, 2017, 2022); IBD et IBGN (2015, 2020); Relevés floristiques en lit majeur (2014, 2019); Mesures physico-chimiques (2016, 2022).

État initial réalisé l'année 2014.



### Gestion du site

Le site est fauché une fois par an par la commune afin de maintenir le milieu ouvert, à l'exception des abords des zones tampons ainsi que des bandes riveraines du cours d'eau.



### Bilan - 6 ans après travaux

Six ans après la restauration, le cortège floristique a évolué vers celui d'une prairie humide avec 7 espèces indicatrices de zone humide (taux de recouvrement de 99 %).

Pour l'année 2020, l'analyse de la liste des diatomées dominantes révèle la présence d'espèces globalement cosmopolites,

plutôt adaptées aux eutrophisations et aux milieux pollués. Ce peuplement semble indiquer une perturbation récente de la qualité de l'eau par les nutriments et/ou un enrichissement organique.

Le milieu garde toutefois une capacité d'autoépuration qui est attestée par la présence non négligeable de diatomées plutôt typiques d'eaux de bonne qualité et qui n'étaient pas toutes présentes en 2015. Des espèces plus mésotrophes, voire oligotrophes et oligosaprobes (espèces vivant dans des eaux très peu polluées et à forte teneur en oxygène dissous) sont également présentes.

Le suivi des poissons n'a pas mis en évidence d'évolutions significatives du peuplement piscicole, notamment du fait de la persistance des facteurs limitants sur le bassin versant.

Voir la [fiche complète de compte-rendu des travaux](#) réalisée par l'OFB.

### AVANT TRAVAUX (2014)



### PENDANT TRAVAUX (2014)



### APRÈS TRAVAUX (2021)



### COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC)

**24 400 €**

Création du nouveau lit	8 000 €
Recharges granulométriques	6 900 €
Remblaiement de l'ancien lit	1 000 €
Suppression des deux buses	1 000 €
Créations des 3 zones tampons	2 000 €
Passerelle piétonne	3 000 €
Divers	2 500 €

### CONTRAINTE & SOLUTIONS

Les drains et fossés apportent une quantité importante de sédiments fins, comblant les bassins tampons. Le premier a été totalement comblé en trois ans, les deux autres de 50 cm. Ceci doit être anticipé et le curage des zones tampons doit rester possible dans le temps. Les sédiments récupérés peuvent être restitués aux parcelles agricoles.

La remise en talweg du cours d'eau et le tamponnement du réseau de drainage a entraîné une remontée non anticipée du niveau de nappe de la parcelle jusqu'au niveau de la rupture de pente, entraînant des difficultés pour la culture. Suite à des discussions avec l'EPTB, l'agriculteur a accepté de passer la parcelle en prairie, gestion compatible avec son modèle agricole.

### Contact



Guillaume Deray  
EPTB Eaux et Vilaine  
guillaume.deray@eaux-et-vilaine.bzh  
Tél. 06 72 94 62 72  
Mise à jour : juillet 2025



Fiche rédigée par :

Avec le soutien de :



République  
FRANÇAISE  
Égalité  
Fraternité



Agence de l'eau  
Bretagne



Ranevra  
BREIZH



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Ille & Vilaine  
LE DÉPARTEMENT



SERVICE CIVIQUE  
L'engagement au service de tous